

Fonds Monétaire International - FMI Centre Régional d'Assistance Technique

Renforcer les capacités macroéconomiques et financières en Afrique de l'Ouest





Concepts du SCN affectés par la nouvelle méthodologie d'estimation de la production

activités financières au PIB

Adaptation des nomenclatures, classement des unités de production et croisement des nomenclatures

Conakry, GUINEE

Par: Achille Pegoue

28 août— 1 Septembre 2017



















Plan de la présentation

- 1. Objectif
- Différence entre services, revenus de la propriété et transferts
- 3. Séquence des comptes
- 4. Operations sur biens et services
- 5. Opération de répartition

1. Objectif

Objectif principal:

Maitrise des concepts du SCN = garantir de la rigueur méthodologique lors de l'élaboration des comptes nationaux.

La présentation vulgarisera les activités financières dans le cadre central du SCN 2008.

Objectifs spécifiques

A la fin de cette présentation, les participeront seront capables:

- De reconnaitre la séquence des comptes élaborés dans les pays d'AFW et leur objectif
- De comprendre la séparation 'services' VS 'revenus de la propriété' et 'transferts'
- D'Identifier les opérations concernées par la révision du SCN sur les activités financières ; et
- 4. De préciser les changements apportés par le SCN08

La question des nomenclatures (activités et secteur institutionnel) est abordée dans une autre présentation

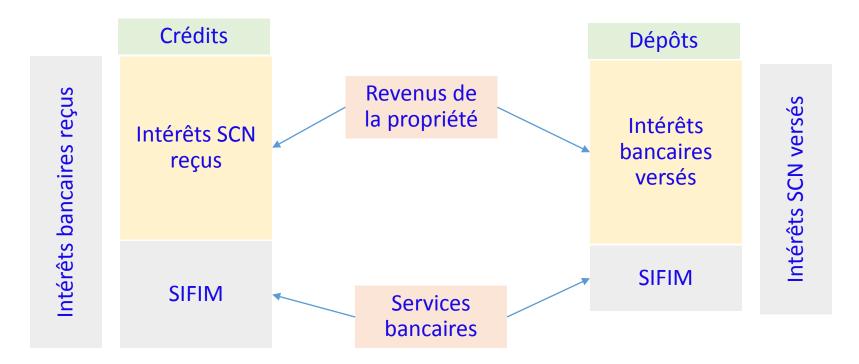


2. Différence entre services, revenus de la propriété et transferts

Différence services et revenus de la propriété au sens du SCN

Services: issus du processus de production et destines à la consommation ou à l'accumulation

Revenu de la propriété: rémunération des actifs (pas de processus de production)



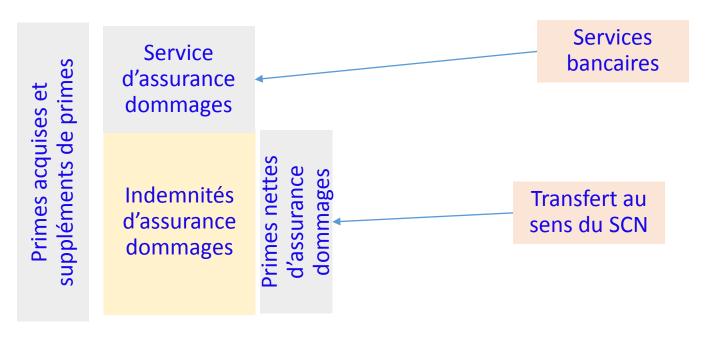


2. Différence entre services, revenus de la propriété et transferts

Différence services et transferts au sens du SCN

Services: issus du processus de production et destines à la consommation ou à l'accumulation

Transfert: opération sans contrepartie



NB: le service d'assurance est calcule en prenant en compte les indemnités dues ajustées Les indemnités dues utilisées pour déterminer les primes acquises nettes ne sont pas ajustées



3.1 Séquence des comptes courants

Comtes	Opérations	Soldes
I. Production	Production Consommations intermédiaires	Valeur ajoutée
II.1.1. Exploitation	Rémunération des salariés Impôts sur la production et les importations	EBE/ENE Revenu mixte
II.1.2. Affectation des revenus	Rémunération des salariés Impôts sur la production et les importations Revenus de la propriété	Solde des revenus primaires/Revenu national
II.2. Distribution secondaire du revenu	Impôts courants sur le revenus, le patrimoine Cotisations/Prestations sociales Autres transferts courants	Revenu disponible
II.3 Redistribution du revenu en nature	Transferts sociaux en nature	Revenu disponible ajusté
II.4 Utilisation du revenu	Revenu disponible (ajusté) Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension Dépense de consommation finale/Consommation finale effective	Epargne



3.2 Séquence des comptes d'accumulation

Comtes	Opérations	Soldes
III.1 Capital	Transferts en capital Formation brute de capital fixe Variation des stocks Acquisitions moins cessions d'objets de valeur Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits	Capacité/besoin de financement
III.2. Opérations Financières	Or monétaire et DTS Numéraire et dépôts Titres de créance Crédits Actions et parts de fonds d'investissement Systèmes d'assurances, de pensions et de garanties standard Produits financiers dérives et options sur titres des salariés Autres comptes à recevoir/à payer	Capacité/besoin de financement



4.1 ERE: Compte des biens et services

Présentation de l'équilibre entre les ressources et les emplois (ERE)

Comtes	Opérations
Ressources	Production Impôts nets sur les produits Importations de biens et de services
Emplois	Consommation intermédiaire Dépense de consommation finale Formation brute de capital fixe Variation des stocks Acquisitions moins cessions d'objets de valeur Exportations de biens et de services



4.2. ERE: Production

Eléments à prendre en compte pour les intermédiaires financiers

Sous-secteur	Composantes de la production
Banques centrales	Production non marchande: Service de politique monétaire et éventuellement service de surveillance/supervision Production marchande: SIFIM sur prêts et dépôts, Services explicitement facturés
Banques de dépôt	Production marchande : SIFIM sur prêts et dépôts, services explicitement facturés, marges sur achats et ventes de devises (SCN §6.174)
Fonds communs de placement	Production marchande : services explicitement facturés (frais sur achat des parts, les échanges, la tenue des comptes, frai, les profits)
Autres intermédiaires financiers	Production marchande : marges sur achats et ventes de titres, SIFIM sur les prêts, services explicitement facturés



4.2. ERE: Production (suite et fin)

Eléments à prendre en compte pour les auxiliaires, unités captives et préteurs non institutionnels, assurance et fonds de pension

Sous-secteur	Composantes de la production
Auxiliaires financiers	Production marchande : Services explicitement facturés, marges sur achats et ventes de devises, somme des coûts pour les sièges sociaux
Institutions financières captives et préteurs non-institutionnels	Production marchande : somme des coûts pour les entités juridiques (fiducie, successions, boîtes aux lettres), holding et EVS; SIFIM sur prêts, services explicitement facturés
Compagnie d'assurance	Production marchande : méthodes spécifiques pour le calcul de la production non facturée; services explicitement facturés
Fonds de pension	Somme des coûts



4.3 ERE: Consommation intermédiaire

Dans l'ERE:

Il s'agit d'un des emplois de la production et des importations. Par exemple, la production et les importations en service de réassurance vont en consommation intermédiaire ou exportation dans l'ERE (SCN §17.61).

Dans le compte de production.

Seuls les services liés aux activités financières sont pris en compte dans l'ERE uniquement les services devraient être comptabilisés dans les demandes des branches d'activité et des secteurs institutionnels dans le compte de production.

En conséquence, appliquer l'une de ces deux méthodes pour réconcilier l'offre de l'ERE et la demande des branches pour les produits liés aux activités financières :

- (i) Exclure tous les intérêts et les transferts au sens du SCN contenus dans les achats de biens et services déclarés (certains pays appliquent des clés Ex: Intérêt au Benin avec 56% en service d'intermédiation financière indirectement mesuré (SIFIM) et 44% en revenu de la propriété) → un calage ultérieur au niveau global
- (ii) Procéder à une allocation par branche d'activité et secteurs institutionnels de la part des importations et de la production destinée aux consommations intermédiaires

Séparer les services des revenus de la propriété et des transferts



4.4 ERE: Consommation finale, exportation et importation

Exportations et importations :

Il faut retraiter les données de la balance des paiements pour extraire les services aux sens du SCN qui resteront dans les ERE et inclure les revenus de la propriété et les transferts dans les opérations de répartition.

- → Méthodologie spécifique pour calculer le SIFIM et les services d'assurance
- → La balance des paiements devrait éclater les données en service facturé et non facturé pour faciliter le traitement par les comptables nationaux
- → La balance des paiements peut aller plus loin en estimant l'ensemble des services (y compris SIFIM et service d'assurance)

Dépense de Consommation finale

Devrait être uniquement le fait des ménages.

→ Les données d'enquête et l'utilisation des clés de répartition peuvent permettre d'initialiser les dépenses de consommation finale



5.2 Revenu de la propriété

Intérêts SCN:

Ils sont différents des intérêts bancaires.

- → Intérêts SCN versés sur les dépôts : Intérêts bancaires versés sur les dépôts + SIFIM calculés sur les dépôts
- → Intérêts SCN collectés sur les crédits : Intérêts bancaires collectés sur les crédits SIFIM calculés sur les crédits
- → Un défi est l'affectation des intérêts aux différents secteurs institutionnels et au RDM

Revenus d'investissements attribués aux assurés vie et dommages + réassurance

Sont le fruit des placements des réserves techniques sans distinction d'origine.

- → Comprennent essentiellement les services de logement et les revenus de la propriété
- → Devraient être repartis suivants la distribution des réserves techniques aux secteurs institutionnels
- → seront repartis suivant les primes acquises



5.3 Autres transferts courants

Primes nettes acquises d'assurance dommage :

Primes acquises de l'exercice + suppléments de primes – indemnités dues ajustées.

→ Concernent l'assurance dommages et la réassurance

Indemnités dues d'assurances dommages

- → En période normale, aucun ajustement n'est réalisé sur les déclarations des compagnies d'assurance et de réassurance
- → En cas de catastrophe l'écart entre les indemnités dues et la valeur estimée en transfert en capital est enregistré ici



5.4 Ajustement pour variation des droits à pension

- → S'applique aux régimes d'assurance sociales à l'exception de la sécurité sociale (imprévisibilité des montants dus)
- → Est versé par les régimes d'assurance sociales et reçu par les ménages
- → Peut prendre la valeur négative
- → Mode de calcul:

La valeur totale des cotisations sociales effectives et imputées à payer aux régimes de pension,

plus la valeur totale des suppléments de cotisation à payer sur les revenus de la propriété attribués aux bénéficiaires des fonds de pension, moins la valeur de la rémunération du service associé, moins la valeur totale des pensions payées en prestations d'assurance sociale par les régimes de pension.

- Permet de corriger l'épargne des ménages en tenant compte de l'écart entre les cotisations et les prestations
- Permet d'équilibrer le besoin/capacité de financement du compte de capital et du compte financier

5.5 Transferts en capital

- → S'applique uniquement en cas de catastrophe
- → Est versé par les régimes d'assurance sociales et reçu par les ménages
- → Peut prendre la valeur négative
- → Mode de calcul:

La valeur totale des cotisations sociales effectives et imputées à payer aux régimes de pension,

plus la valeur totale des suppléments de cotisation à payer sur les revenus de la propriété attribués aux bénéficiaires des fonds de pension, moins la valeur de la rémunération du service associé, moins la valeur totale des pensions payées en prestations d'assurance sociale par les régimes de pension.

- Permet de corriger l'épargne des ménages en tenant compte de l'écart entre les cotisations et les prestations
- Permet d'équilibrer le besoin/capacité de financement du compte de capital et du compte financier





Merci



